

LES BONS RÉFLEXES POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

APPELEZ LE 17, LE 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE OU LA POLICE MUNICIPALE AU 04 78 20 63 53 SI VOUS REMARQUEZ DES COMPORTEMENTS SUSPECTS OU PEU HABITUELS :

1 individus ou voitures semblant repérer les lieux ; personnes regardant dans les maisons par les fenêtres, dans les boîtes aux lettres ou par dessus les murs de clôtures, etc... N'agissez pas vous-même et restez discret. L'objectif est d'arrêter les cambrioleurs et non de les faire fuir.

PRIVILÉGIER LE DÉTAIL DANS LE SIGNALLEMENT DES SUSPECTS.

2 Relevez le détail qui fera la différence pour la Police. Un habit voyant (couleur), un signe distinctif (tatouages, vêtements, etc...). Pensez à noter la plaque d'immatriculation des véhicules plutôt que leur marque ou couleur.

INFORMER SON VOISINAGE ET NE PAS HÉSITER À FAIRE APPEL À LUI.

3 Signalez à votre voisinage votre absence et les dates de départ et de retour. Si possible, demandez à un de vos voisins de venir chez vous ouvrir et fermer les volets de temps à autre, dans le but de simuler une présence dans le domicile. Utiliser le service Tranquillité Vacances : Inscrivez-vous auprès des services de police pour bénéficier de l'opération (disponible au-delà d'une semaine d'absence).

EVITEZ TOUT SIGNE D'ABSENCE.

4 Laissez le moins d'indices possible sur votre absence, surtout si elle est de longue durée : laissez une lumière allumée (avec minuteur si besoin), faites relever le courrier pendant votre absence, etc...

DURANT LES COURTES ABSENCES, RESTEZ VIGILANT.

5 Les cambriolages ont souvent lieu le jour et en dehors des périodes de vacances. Aussi, faites attention à laisser une radio allumée ou toute autre trace de présence à l'intérieur, même pour une courte absence.

NE PAS FAIRE RENTRER D'INCONNUS.

6 Ne jamais laisser rentrer chez vous une personne que vous ne connaissez pas et qui ne vous a pas contacté au préalable. Les entreprises et artisans ne se déplacent que sur rendez-vous.

